LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°31 PRINTEMPS - ETE 2017**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
LA NOUVELLE PLACE DU CITOYEN

Rue Pierre Ginier : des bacs aux couleurs de Paris Olympique installés grâce à l'action du Comité de quartier Clichy Grandes Carrières

VIE DU QUARTIER
La Charte de qualité des commerces peine à s'imposer p. 5

CONTROVERSE
Comment relancer la Traverse Batignolles-Bichat ? p.7

INITIATIVES
Cozette fête son premier anniversaire p.17

NOTRE HISTOIRE
François Truffaut, un enfant du quartier p. 18

DÉCLIC 17/18 AGIT

LE CASTORAMA DE LA PLACE DE CLICHY DOIT REVOIR SES FAÇADES !

Au coin de la place de Clichy et de la rue Caulaincourt, le grand ensemble immobilier édifié dans les années 1970 a toujours été d'une esthétique contestable, du pur style Pompidou. On regrette le Gaumont-Palace, à l'architecture arts déco, dont on veut croire que le permis de démolir ne serait aujourd'hui plus accordé.
Mais ce bâtiment est là, avec ses hôtels, ses parkings et ses commerces, dont une cafétéria et un magasin de bricolage qui rendent bien des services.
Depuis quelque temps, les vitres de la façade à arcatures de Castorama, au coin de la place et des rues Forest et Caulaincourt sont largement occultées, recouvertes de vitrophanies de publicité.
Que l'on apprécie ou non la façade d'origine, au moins a-t-elle obtenu un permis de construire ne prévoyant pas qu'elle pouvait être transformée en support de prospectus publicitaires.
Nous nous rappelons qu'en 2010, à la fin des travaux de rénovation de la place de Clichy, un gigantesque panneau déroulant 4x3 avait été installé à l'extrémité est du terre-plein central, près du carrefour boulevard de Clichy, rue Caulaincourt, au sortir de la bouche de métro, bien visible de partout, des piétons comme des automobilistes et des passagers des bus. Il était là pour ça…

Au nom de *dé*CLIC 17/18, et nous faisant le relais du mécontentement général des riverains, nous étions immédiatement intervenus auprès de différents services de la ville. Le panneau avait été retiré dans les quinze jours.
C'est dans cet esprit que, en mars dernier, doutant du droit de Castorama à défigurer un peu plus la façade du bâtiment, nous avons alerté la direction de l'Urbanisme – Paysage de la rue et la mairie du XVIIIe. Très vite, la direction de l'Urbanisme nous a répondu que ce magasin *« avait bien mis en place des enseignes publicitaires sans autorisation et non régularisables »*, qu'elle allait lui *« transmettre une lettre d'avertissement avec mise en demeure de retirer les dispositifs irréguliers ».* Au delà de ces procédures, nous avons alors suggéré une sanction financière pour prévenir toute récidive. Pour la direction de l'Urbanisme, *« c'est la deuxième étape prévue en cas d'absence de réaction ».* Soit*.
Dans notre quartier comme ailleurs, combien de vitrines de magasins occultées par des publicités illégales, pas seulement avenue de Clichy et pas seulement les boutiques de téléphonie ?
Puisque c'est illégal, cela ne doit pas perdurer et le service de la Ville qui répond au beau nom de « Paysage de la rue » doit systématiquement intervenir. Nous allons continuer à les y inciter.

** Un mois après cet échange, Castorama n'avait toujours pas obtempéré…*

SOMMAIRE

→ L'ÉDITO
- Etre présent sur tous les fronts…. p. 3

→ LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION
- Décembre 2016, *dé*CLIC 17/18 fête ses 20 ans…… p. 4
- La charte de qualité des commerces au point mort… ou presque…… p. 5

→ LA VIE DU QUARTIER
- Ligne 13 : de nouvelles rames en… 2025…… p. 6
- *dé*CLIC 17/18 demande de replanter les arbres abattus…… p. 7
- Succès confirmé des Budgets participatifs en 2017…… p. 8
- Le café politique du XVIIe planche sur la santé…… p. 9
- Il est possible de sauver la Traverse Batignolles Bichat…… p. 10

→ DOSSIER
- Démocratie participative : la nouvelle place du citoyen…… p. 11

→ DANS NOTRE QUARTIER
- Cozette souffle sa première bougie:…… p.17

→ PETITE ET GRANDE HISTOIRE
- François Truffaut, une jeunesse autour de la place de Clichy…… p.18
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion…… p. 20

Ci-dessus à gauche, l'entrée du bâtiment lors de l'ouverture. A droite, aujourd'hui, les arcades sont occultées par des publicités et des vitrophanies. Ce n'est pas le seul exemple de vitrines contrevenantes, comme en témoigne cette photo récemment prise sur l'avenue de Clichy…

ETRE PRÉSENT SUR TOUS LES FRONTS…

L'important, c'est de participer. Voilà ce qui se disait dans le sport, surtout à ceux qui n'avaient pas gagné, manière sans doute d'étouffer leurs regrets…
Depuis une quinzaine d'années, à Paris, la démocratie participative, on en parle. Aujourd'hui, il arrive même qu'elle soit mise en œuvre. Au travers des Comités de quartier, comme le prévoit la loi, sous l'impulsion de l'équipe municipale avec les Budgets participatifs, à destination des quartiers en difficultés avec les Conseils citoyens. Sans oublier les initiatives comme l'application « Dans ma rue » ou le site Internet « Madame la maire, j'ai une idée ! » Nous avons maintenant assez de recul pour esquisser un bilan d'étape.

NI BLANC NI NOIR

C'est l'objet du dossier que nous présentons dans ce numéro. Il salue dès son introduction « des avancées significatives » mais il pointe aussi « des déceptions et des frustrations ». En témoignent, par exemple, le réaménagement de la rue Saint-Jean, vite mené à bien, mais aussi l'élargissement des trottoirs sur toute la rue La Condamine, qui tarde à venir, deux propositions qui ont été portées par les Budgets participatifs du XVIIe. Significative aussi, la végétalisation de la rue de la Jonquière, dont la première version avait fait polémique. Qu'ont retiré les citoyens qui ont donné de leur temps et de leur énergie dans les Conseils de quartier ou qui ont contribué aux Budgets participatifs ? Ils témoignent de leur expérience tout au long de notre dossier. Nous avons aussi demandé à des élus de proximité s'ils n'étaient pas écartelés entre leur position d'élu et les initiatives de démocratie participative auxquelles ils coopèrent. Ils sont unanimes : ce sont pour eux les « deux faces d'un même engagement ».

TOUT SE COMPLIQUE

Mais rien n'est simple : tel projet recalé lors du vote citoyen pourra être réalisé par la Ville sur un autre budget. Simplement parce qu'il est bien ficelé et qu'il répond à un vrai besoin. Mais aussi parce que les citoyens qui l'ont présenté ou l'association qui l'a soutenu ont montré leur détermination et leur sérieux, éléments que les élus, justement, prennent en compte. C'est parce que *dé*CLIC 17/18 voit l'intérêt mais aussi les limites de cette « démocratie participative », que notre association soutient des projets dans l'esprit de ce que nous revendiquons depuis des années. Et aussi que, en cette année 2017, *dé*CLIC 17/18 présente en son nom deux réalisations : la végétalisation de la placette située devant le 37-39 avenue de Clichy et la rénovation de la bouche de métro La Fourche.
Et c'est aussi parce que *dé*CLIC 17/18 voit les limites de cette démocratie participative concédée que nous sommes plus décidés que jamais à persévérer dans notre démarche.

> *« C'est parce que déCLIC 17/18 voit les limites de la démocratie participative concédée que nous sommes plus que jamais décidés à persévérer dans notre démarche. »*

Monter des dossiers, utiliser toutes les tribunes pour les faire connaître – y compris en proposant des sujets aux votes des Budgets participatifs – et les présenter aux élus qui décideront du sort à réserver à ces propositions.
De la construction de l'école publique rue Forest, à la rénovation de la place et de l'avenue de Clichy, du Quartier Vert Cavallotti à nos interventions pour l'installation du Bal impasse de la Défense ou de la SEMAEST aux Epinettes, *dé*CLIC 17/18 a toujours fait de la démocratie participative. Sans le savoir…
Une démarche qui n'a pas si mal réussi depuis vingt ans : proposer, chercher un large soutien, suivre les projets. Avec l'appui de tous nos adhérents, nous continuerons. Sans nous interdire, bien sûr, d'utiliser les opportunités offertes par la démocratie participative ! Si l'important est de participer.

DÉCLIC 17 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18 N°31
PRINTEMPS-ETE 2017
Tirage : 4 000 ex. Prix 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Jo Couloumer, Jean-Bernard Gonzalez, Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Ignace Manca, Pierette Mani, Jean-Philippe Martinent, Françoise Mousel, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

• Le contenu publié dans DÉCLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
• Tous droits réservés • Photos : *dé*CLIC 17/18
• Crédits photographiques : *dé*CLIC 17/18, sauf mention contraire
• Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
• Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
• Impression : Ca Va Expressions 114 rue de Meaux 75019 Paris
• Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

Ambiance chaleureuse après l'assemblée générale annuelle, alors que Eric Lejoindre (maire du XVIIIe, à gauche) et Geoffroy Boulard, maire-adjoint auprès de Brigitte Kuster (maire du XVIIe, elle-même présente à notre fête, à droite) nous ont rejoints pour pour notre anniversaire.

DÉCEMBRE 2016, **DÉCLIC 17/18 FÊTE SES 20 ANS**

LE 17 DÉCEMBRE, *dé*CLIC 17/18 A RÉUNI SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE. UNE SOIXANTAINE D'ADHÉRENTS ONT BRAVÉ LA FROIDURE ET QUITTÉ LA FIÈVRE ACHETEUSE DU DERNIER SAMEDI D'AVANT NOËL POUR SE RÉUNIR, DÉBATTRE COMME CHAQUE ANNÉE DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR… ET FÊTER COMME IL SE DOIT LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE NOTRE ASSOCIATION.

C'est avec une certaine émotion que Philippe Limousin, le président de *dé*CLIC 17/18 accueille, en cette fin décembre glaciale, les participants à l'assemblée générale. *« Nous sommes réunis aujourd'hui pour, après en avoir débattu, voter le rapport financier et le rapport d'activité et réfléchir à des pistes pour les années à venir. Bilans et perspectives… Et renouveler une partie du conseil d'administration. Rien que de très banal donc. Sauf que c'est la dix-neuvième assemblée générale de* déCLIC *17/18, vingt ans après une AG constitutive en décembre 1995 qui réunissait une dizaine de participants-pionniers frigorifiés sous la verrière d'un atelier qui sera démoli pour aménager le jardin des Deux-Nèthes ! »*

Le président retrace le chemin parcouru depuis*. Des réussites, des échecs aussi, une opiniâtreté que beaucoup ont fini par respecter, voire par admirer, et une exceptionnelle longévité. Une grande masse de travail aussi : des études, des enquêtes de terrain, du porte à porte et des pétitions. Se faire entendre nécessite de jouer sur tous les canaux sans perdre de vue l'objectif de départ : faire en sorte que les habitants se sentent mieux dans un environnement sécurisé et propre.

«Pour tous ces sujets, si beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire», conclut-il.

IL NOUS FALLAIT MARQUER LE COUP

Un anniversaire, ça se fête. Aussi l'AG convoquée pour 14h30 s'est-elle prolongée en « after » de 17 à 20 heures. Notre association a invité ses interlocuteurs : élus, services administratifs, associations proches… Nous avons ainsi reçu Brigitte Kuster, maire du XVIIe accompagnée d'une pléiade d'élus (ils étaient vraiment sept), Eric Lejoindre, maire du XVIIIe, Annick Lepetit, députée du secteur. Nous les remercions de leur présence.

Dans un courrier, Myriam El Khomry, élue du XVIIIe, qui n'a pu faire le déplacement à cause d'un agenda chargé, nous souhaite un joyeux anniversaire et présente ses félicitations à notre association.

Difficile de citer toutes les personnes et les personnalités – et elles sont nombreuses – qui sont venues nous rencontrer, boire un verre et partager des victuailles pour la plupart réalisées par des membres de notre association. Même si nous tenons particulièrement à remercier pour sa présence et son écoute Pascal Deberteix, directeur de la Ligne 13, qui a pris le temps de répondre avec courtoisie et précision aux questions de ses interlocuteurs *(voir notre article page 6)*.

Sur un diaporama, défilaient de nombreux documents extraits des archives de notre association et des photos insolites de notre quartier alors que deux bannières de 3 m² chacune détaillaient «les réussites de *dé*CLIC 17/18» et résumaient son histoire. Un moment de convivialité qui nous a permis de fêter les actions qui ont conduit à l'amélioration du cadre de vie de notre quartier et d'échanger autour des projets futurs… pour les vingt prochaines années.

** Sur ces actions, vous pouvez consulter Déclic n°30 : Les vingt ans qui ont changé notre ville sur le site declic1718.org*

● LE HASARD LUDIQUE OUVRE EN WEEK-END FIN AVRIL ET MAI

Les travaux qui ont eu lieu dans l'ancienne gare de Saint-Ouen sont maintenant terminés. Les célébrations de l'inauguration du Hasard Ludique auront lieu pendant quatre week-ends du 29 avril au 21 mai 2017. En prévision : concerts, DJsets, performances, brunch, surprises. Un beau programme !

● HALTE AU VANDALISME !

Nous relayons bien volontiers le message suivant d'une habitante du quartier.

«Depuis quelques mois, de graves agressions ont lieu dans le secteur des Grandes Carrières aux rues Marcadet, Joseph de Maistre, Coysevox, square et rue Carpeaux. Une dizaine de mineurs du quartier agressent violemment en bande les riverains et les commerçants parfois même à l'arme blanche. Ils vandalisent les boîtes aux lettres, volent les courriers ou encore mettent le feux dans les laveries. Certains sont à l'école Coysevox ou habitent le quartier.

Les victimes sont des hommes et des femmes de tout âge, les enfants des écoles voisines, les commerçants, les gardiens d'immeuble, des jeunes mamans, les clients des restaurants, de la salle de sport.

Cette violence doit cesser ! C'est pourquoi nous avons mis en ligne une pétition sur www.change.org: Stop aux agressions avec violence et au vandalisme secteur Grandes Carrières.»

LA CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES AU POINT MORT…OU PRESQUE !

LA CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES DE L'AVENUE DE CLICHY A ÉTÉ SIGNÉE IL Y A UN AN. PORTEUSE DES ESPOIRS DE TOUS NOS ADHÉRENTS, ELLE LAISSAIT ESPÉRER UNE AMÉLIORATION DE L'OFFRE COMMERCIALE. LAS, DEPUIS, RIEN NE S'EST PASSÉ… OU PRESQUE. CE QUI NOUS A CONDUIT À REMETTRE L'OUVRAGE SUR LE MÉTIER !

Le 10 mars 2016, réunis à la brasserie le Wepler, Olivia Polski, adjointe au maire de Paris, Brigitte Kuster, maire du XVIIe, Eric Lejoindre, maire du XVIIIe, Gérald Barbier, vice-président de la CCIP et Philippe Limousin pour *dé*CLIC 17/18, apposaient leur paraphe au bas du parchemin.

C'était l'aboutissement d'une longue histoire commencée bien avant la fin des travaux de requalification de l'avenue de Clichy réalisés en 2012 et 2013 entre la place de Clichy et La Fourche.

Pour ses promoteurs, ces travaux longs et coûteux, plutôt réussis, devaient, à eux seuls, entraîner une montée en gamme des commerces de l'avenue. Mais, pour *dé*CLIC 17/18, qui connaissait bien l'état des lieux, l'amélioration de la voirie ne pouvait pas automatiquement avoir pour conséquence cette amélioration de l'appareil commercial pour lequel l'association agissait depuis une vingtaine d'années, avec des résultats inégaux…

A gauche, un concentré d'interdictions bafouées : auvent, multiplicité d'enseignes, panneau lumineux défilant… Ci-dessous, trop de livraisons n'utilisent pas les emplacements pourtant prévus à cet effet et s'effectuent au mépris du respect élémentaire des piétons. A droite, un pied d'immeuble qui ne rend pas justice à la délicatesse de ce beau bâtiment début du XXe siècle. Les exemples de ce type abondent avenue de Clichy jour après jour !

VOIR DE CE QUI MARCHE AILLEURS

L'idée nous vient alors d'établir et de proposer une Charte de qualité des commerces pour cette avenue rénovée. Etudiant ce qui existait dans des capitales régionales ou des villes moyennes, depuis assez longtemps pour que ces chartes aient fait leurs preuves, nous publions nos propositions *(consultables sur notre site declic1718.org Déclic n° 24 printemps-été 2012, pages 12 et 13)*.

Soumises aux élus, ces propositions sont soutenues par les mairies des XVIIe et XVIIIe. La mairie de Paris reprend ce projet.

On passera sur les retards des administrations. En octobre 2014, Olivia Polski, adjointe au commerce à la mairie de Paris, nous informe que le projet est relancé. La charte est enfin signée dix-huit mois plus tard. On peut consulter ces 16 pages sur declic1718.org puis «Nos quartiers» puis «Avenue de Clichy».

NI PIRE NI MIEUX

Depuis ce jour historique, que s'est il passé ? Rien. L'appareil commercial n'est pas pire, mais il n'est pas mieux.

La charte rappelle notamment (1.2) : *« Les devantures en pied d'immeuble constituent une composante majeure du paysage urbain ; elles sont les premiers éléments visibles par les passants »*, l'objectif annoncé étant *« d'attirer de nouveaux commerces afin de diversifier l'offre existante. »*

Ne voyant rien venir, fin février, nous interpelons les élus, rappelant notamment que la charte (2.7 page 16) prévoit la réunion d'un groupe de suivi des signataires qui *« invitera tout partenaire susceptible de contribuer à l'amélioration des commerces (CCIP, commissariats)»*.

Dans notre rappel, nous insistons particulièrement sur les vitrines obstruées par un amoncellement de marchandises, les enseignes non conformes, les nombreux rideaux de fer « décorés » façon tag, l'état calamiteux de certains stores, les livraisons sauvages. Tous ces points répertoriés dans la charte de qualité relèvent déjà de la loi et des règlements municipaux.

UNE MARCHE DE RECONNAISSANCE

En attendant la réunion du comité de suivi, que le cabinet d'Olivia Polski nous annonce prochaine, nous obtenons une réunion sur le sujet à la mairie du XVIIe. Nous y apprenons que – mieux vaut tard que jamais – après réception de notre courrier, la CCIP a dépêché une délégation qui a présenté la charte aux commerçants de l'avenue et les a invités à la signer… avec des succès divers.

Lors de cette réunion, *dé*CLIC 17/18 suggère que soit organisée une marche de reconnaissance sur l'avenue, à laquelle pourraient participer tous les acteurs de ce dossier. Une façon d'en venir concrètement au fait et de réaliser un état des lieux contradictoire.

Prenant la balle au bond, la mairie du XVIIe organise cette rencontre le 16 mars. Réunis dès 9h30 - car il est essentiel de constater l'état pitoyable et inacceptable de certains rideaux de fer des magasins avant leur ouverture - nous arpentons l'avenue en compagnie de conseillers de Paris, élus municipaux des XVIIe et XVIIIe, de la députée du secteur, de responsables de la CCIP et de la direction de l'urbanisme et aussi de la DPSP (brigade de lutte contre les incivilités) de la mairie de Paris.

Chacun peut prendre connaissance de l'ampleur des dégâts, les manquements les plus flagrants ont été notés par les administrations concernées, bien décidées, apparemment, à y remédier. A suivre, pour en apprécier les résultats concrets.

Un peu de soleil dans l'eau froide : l'ouverture d'un magasin fromages-épicerie fine au 21 avenue de Clichy. *dé*CLIC 17/18 n'y a pas été pour rien.

PHILIPPE LIMOUSIN

LIGNE 13 : DE NOUVELLES RAMES EN… 2025

SEULE ASSOCIATION PARISIENNE À SIÉGER AU COMITÉ LIGNE 13, DÉCLIC 17/18 A PARTICIPÉ À LA DERNIÈRE RÉUNION QUI S'EST TENUE À LA STATION INVALIDES.

La citation d'un romancier *« Le métro c'est quoi ? La ville sous la ville »* prend tout son sens à la station Invalides où, derrière les murs des quais, le visiteur parcourt des espaces immenses occupés par des vestiaires, des couloirs, et des salles de réunions, dont l'une accueille de Comité Ligne 13.
Mr. Deberteix, directeur de la Ligne 13, trois de ses adjoints au niveau Opérationnel, Régularité et Formation et des acteurs associatifs comme *dé*CLIC17/18 ou une association d'Asnières Gennevilliers sont présents. M. Rabah, maire adjoint au conseil municipal d'Asnières, a également fait le déplacement.
Un point est fait sur le statut et les missions des Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) – les agents en tenue rouge fluo – recrutés par la RATP. Ce sont des CDD à temps partiel, de douze mois renouvelables et ils sont alternativement en service le matin (7h00 à 9h30) et le soir (17h30 à 19h30). Leurs horaires sont ajustables suivant les situations aux stations St-Lazare, Place de Clichy,

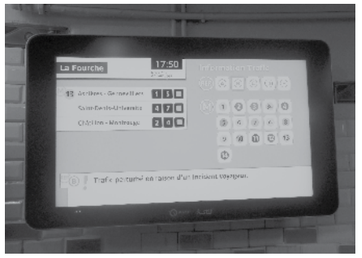

La Ligne 13 à la station La Fourche. La régularité du trafic a atteint 96 %. Avec des conditions de voyage toujours aussi pénibles et un taux de fréquentation encore en hausse.

La Fourche, Saint-Denis-Porte de Paris (lors des matchs au Stade de France). Ils ont pour missions de veiller à la sécurité, de fluidifier les montée et descente des usagers, de les orienter au besoin dans cet imbroglio souterrain et d'alerter quand un dysfonctionnement se produit sur les quais. Ces postes sont réservés à des personnes sans diplôme âgées de 18 à 50 ans (certains sont toutefois bac+2). Ces CAE sont tous suivis par un tuteur. Le poste inclut un volet insertion avec des remises à niveau (culture générale, écriture, sociabilité) et des cours d'alimentation générale ou d'hygiène de vie dispensés pendant le temps de travail.
La RATP a créé 220 postes, ce qui représente 500 CAE par an et 110 sont dédiés à la Ligne 13. En fin de contrat, 15 % d'entre eux sont embauchés par l'entreprise.
Lors de cette réunion, nous apprenons que :
- le remplacement des matériels roulants est programmé pour… 2025. Les voitures qui succéderont aux rames actuelles (MF77 ou Matériel de Fer 1977), prévues à l'origine pour durer cinquante ans, sont communes aux lignes 3 et 10.
- le contrat STIF (2018-2020) prévoit davantage de trains les week-ends (une revendication portée par *dé*CLIC 17/18 depuis des années).
- le système Ouragan continue son déploiement qui sera effectif d'ici la fin de l'année 2017.
Nous ont été aussi annoncées la rénovation de la station Saint-Denis Basilique et celle de l'escalier roulant à la station Plateau de Vanves.

DES PROGRÈS DANS LA RÉGULARITÉ DU TRAFIC !
Parmi les chiffres à retenir, la régularité du trafic a été améliorée et elle atteint 96 %. Les problèmes rencontrés ont pour moitié des origines humaines (sonnettes d'alarme déclenchées intempestivement, gens en errance dans les tunnels, etc.) 30 % sont dus aux infrastructures (casse de matériel) 15 % à l'exploitation (gestion du système de la ligne). Le budget propreté de la ligne atteint 3 millions d'euros par an dont 15 000 euros rien que pour la dératisation.
Rappelons que la Ligne 13 est l'une des plus fréquentées. Elle reçoit 620 000 voyageurs chaque jour soit 128 millions par an ! Leur nombre est en constante progression et cela ne va pas s'arranger avec la livraison des logements de la ZAC des Batignolles, l'ouverture du TGI porte de Clichy, le développement de Saint-Denis et de la ZAC des Docks de Saint-Ouen.

PHILIPPE LEFRANÇOIS

PUBLICITÉ

Le feuilleton des retards continue
LA LIGNE 14 PREND L'EAU…

…et sa mise en service est encore retardée. On se souvient de l'énorme fuite qui avait paralysé les travaux en juin 2016 au niveau de la future station Porte de Clichy (Déclic n° 30 p.4). Il semblerait que les entreprises en charge des travaux (Eiffage Génie civil et Razel-Bec) n'aient pas réussi à colmater toutes les infiltrations et qu'elles peinent à tenir les délais, malgré la pression des politiques à l'image de Valérie Pécresse, la présidente de région ou d'Annick Lepetit, la députée, demandant à la RATP la prolongation du bus n°28 de la gare Saint-Lazare à la porte de Clichy. Conséquence : l'ouverture de la Ligne 14 – censée soulager la Ligne 13 de 25 % de son trafic –, prévue initialement fin 2017, déjà repoussée, est encore reportée à fin 2019 voire à 2020, une très mauvaise nouvelle pour tous ceux qui empruntent la Ligne 13 et qui s'attendent être rejoints par une partie des 9 000 personnes qui vont fréquenter quotidiennement le TGI lors de sa mise en fonctionnement !

DÉCLIC 17/18 DEMANDE DE REPLANTER LES ARBRES ABATTUS

Des arbres ont été abattus à l'automne 2014 lors de plusieurs chantiers de construction d'immeubles de notre quartier. Trois platanes situés devant les n°19 et 21 avenue de Clichy ont été supprimés pour permettre l'installation de la grue du chantier de la SIEMP. Au n°19 avenue de Saint-Ouen, trois autres platanes ont fait les frais de la mise en place du chantier de construction du lycée Saint-Michel en 2015. *dé*CLIC 17/18 a écrit en février dernier à la mairie du XVIIe pour s'émouvoir que, les travaux étant terminés depuis plusieurs mois, rien ne soit fait pour les remplacer alors que mars est une période propice aux plantations. Et pour lui demander d'intervenir auprès des services de la ville afin que ces opérations soient conduites dans les meilleurs délais. Voici un extrait de la réponse que nous avons reçue :
« Nous avons sollicité les services techniques de la Direction des Espaces Verts de la Mairie de Paris, service de l'arbre et des bois qui nous ont indiqué que les deux arbres de l'avenue de Saint-Ouen seront replantés d'ici la fin du mois de mars.
Pour ce qui concerne l'avenue de Clichy, les services ont constaté qu'une entreprise a installé un échafaudage aux emplacements sur lesquels ils s'apprêtaient à replanter trois arbres. Ils vont prendre contact avec la direction de la voirie afin de connaître la durée de ce chantier. Dès qu'ils auront obtenu la durée prévisionnelle de la fin de ce chantier, ils relanceront les travaux de plantation de ces arbres. »
In extremis, dans les derniers jours de mars, deux arbres ont été replantés devant le collège Saint-Michel, trois sur la rue Ganneron… et un seul sur l'avenue de Clichy face au 21. Vérité au-delà de la Fourche, erreur en deçà ? On nous annonce que les derniers seront replantés en octobre. Acceptons-en l'augure !

UN PRINTEMPS EN FANFARE

Photo envoyée par un lecteur : avenue de Clichy, le 25 mars, des Chinois de notre quartier fêtent l'arrivée du printemps avec dragons et tambours. Et une météo favorable…

● **LE FROMAGER DU 21 AVENUE DE CLICHY A OUVERT FIN AVRIL**
Après des mois de travaux, le fromager que *dé*CLIC 17/18 réclamait de ses vœux pour améliorer l'offre commerciale de l'avenue de Clichy a ouvert. Souhaitons que ce soit un premier pas vers le retour des commerces de bouche qui ont jadis fait la renommée de cette artère commerçante.

● **LA MAISON DE L'EUROPE S'INSTALLE BIENTÔT DANS LE XVIIe**
La Maison de l'Europe quitte le IVe arrondissement pour s'installer au 29 avenue de Villiers. C'est une bonne nouvelle pour tous ceux – et ils sont nombreux – qui apprécient les événements organisés par cette institution.

● **ALLO POLICE : IL FAUT D'ABORD PASSER À LA CAISSE !**
Depuis la mi-janvier, tous ceux qui veulent joindre les commissariats de quartier doivent désormais appeler un numéro central de la Préfecture de police de Paris (3430). Ils devront payer 0,6 € par minute. Un compteur qui s'affolera probablement vite car la procédure oblige ensuite à sélectionner parmi différentes options. Vous devez « joindre un commissariat » « choix 1 ». Ensuite faire le « choix 4 » (« autre sujet ») pour être mis en relation avec un opérateur.

● **BIENTÔT UNE FRESQUE SUR LE MUR PIGNON DU 11 VILLA PIERRE GINIER**
Le projet avait été adopté dans le cadre des Budgets participatifs 2015 : une fresque pour habiller le mur pignon du 11 villa Pierre Ginier, face à la Villa des Arts. Il a fallu obtenir l'accord de la copropiété concernée et choisir un projet. Ce sont les artistes bretons ZAG et SIA qui réaliseront cette fresque entre le 26 juin et le 7 juillet.
Vous pouvez voir une esquisse de ce projet en ouverture de notre dossier en page 11 de ce numéro.

PUBLICITÉ

SUCCÈS CONFIRMÉ DES BUDGETS PARTICIPATIFS POUR 2017

PRÈS DE 2500 PROJETS DE BUDGETS PARTICIPATIFS ONT ÉTÉ PROPOSÉS POUR 2017 DONT 138 DANS LE XVIIe ET 107 DANS LE XVIIIe. NOTRE ASSOCIATION A DÉPOSÉ DEUX PROJETS. D'AUTRES L'ONT ÉTÉ PAR NOS ADHÉRENTS. VOUS POUVEZ VOUS Y ASSOCIER OU LES COMMENTER*. ET Y APPORTER VOTRE SOUTIEN LORS DES VOTES EN SEPTEMBRE.

Le Budget participatif permet aux Parisiens de suggérer – en leur nom ou au nom d'une association – des projets d'investissement pour leur ville ou leur quartier *(voir notre dossier p.11)*. 100 millions d'euros y sont consacrés en 2017 dont 30 réservés à des projets issus des quartiers populaires. *dé*CLIC 17/18 en a inscrit deux, fruits de réflexions que nous menons au sein de notre association depuis plusieurs années.

Dans le cadre de la réhabilitation de l'avenue de Clichy, nous proposons **la réfection de la bouche de métro La Fourche**. Il s'agit de revenir à la décoration originelle remplacée dans les années 60 par un bunker en béton après qu'un camion l'a endommagée. Nous avons fait valoir que cette réfection est soutenue par les élus depuis les municipales de 2014 *(voir sur declic1718.org et sur Déclic n° 27 page 6)*, que la RATP est partie prenante dans les Budgets participatifs et que les conditions qui ont conduit à l'élévation de ce bunker ont changé : limitation de la taille des camions, vitesse de circulation réduite à 30km/h, mise en sens unique programmée des avenues de Clichy et de Saint-Ouen, rénovation de l'avenue vers le nord entre La Fourche et la porte.

Toujours dans cet esprit, nous avons inscrit - malgré l'exclusion des projets de végétalisation des Budgets participatifs – **la végétalisation de la placette 37-39 avenue de Clichy**. En effet, le service de la mairie, que nous avons consulté sur l'opportunité de déposer ce projet, nous a conseillé de le faire en soulignant que

déCLIC 17/18 a déposé deux projets :
- la remise à niveau de la station de métro La Fourche (photo du haut à gauche), qui s'inscrit dans la remontée en gamme souhaitée de l'avenue de Clichy,
- et la végétalisation de la placette située au 37-39 de l'avenue de Clichy (photo de droite). Le résultat souhaité pourrait ressembler au dessin ci-dessus, réalisé par un de nos adhérents et joint au projet.

l'association en assurerait l'entretien et la maintenance. Il s'agit en effet de budgets d'investissement qui ne doivent pas entraîner une augmentation des budgets de fonctionnement de la Ville.

En proposant ce projet, nous souhaitons humaniser cette placette en plantant des fleurs au pied des arbres et en installant un treillage destiné à supporter des plantes en retrait du mur pignon de la copropriété du 41. Incidences positives : le stationnement sauvage, la nuit de nombreux véhicules se ravitaillant dans les Kebabs voisins, serait rendu plus difficile et le magasin de déstockage, qui a enfin rentré son étalage illégal, ne pourrait pas récidiver. Enfin, l'installation d'une terrasse tout aussi illégale par le kebab qui fait le coin nord serait rendue plus difficile.

Parmi les projets qui ont été déposés par les adhérents, celui de la rue Jacquemont : **mettre une œuvre d'art et une pyramide de pierre** à la place des bacs qui sont plus une nuisance qu'un rempart aux incivilités. Aux Epinettes, nous trouvons l**a remise en état du boulodrome** rue Navier/rue Jacques Kellner, la **création de nichoirs pour les petits oiseaux** et l'installation de panneaux racontant la riche histoire du quartier.

IL FAUDRA VOTER EN SEPTEMBRE

Pour le XVIIIe, plusieurs projets ont été déposés qui s'attachent à **faciliter la sortie du métro Guy Môquet**, jugée trop étroite compte tenu de la fréquentation et de la place disponible ainsi qu'à repenser **l'usage des trottoirs rue Championnet et rue Marcadet.**

Jusqu'à septembre, les services de la ville vont étudier la faisabilité de ces projets et leur coût - nous avons reçu fin mars un message à propos de l'humanisation de la placette et de la réfection de la bouche de métro La Fourche qui sont retenus pour chiffrage - avant de proposer les projets retenus au vote des Parisiens qui aura lieu en septembre. Nous vous le rappellerons.

JOËL CHABOUREAU

** https://budgetparticipatif.paris.fr puis cliquer sur « Consulter les projets »*

LE CAFÉ POLITIQUE DU XVIIe PLANCHE SUR LA SANTÉ

PLUS DE CINQUANTE PERSONNES ONT DÉBATTU, AU CAFÉ LE TEMPO, RUE BROCHANT, SUR LE THÈME : « NOTRE SANTÉ N'EST PAS À VENDRE ». UNE AFFLUENCE QUI MONTRE L'IMPORTANCE DE CETTE PRÉOCCUPATION A L'HEURE DE LA FERMETURE ANNONCÉE DE L'HÔPITAL BICHAT.

Anne Gervais, médecin à l'hôpital Bichat, a salué la construction d'un nouvel hôpital. Mais elle a regretté que le transfert de l'hôpital Bichat à Saint-Ouen s'accompagne d'une diminution du nombre de lits.

En marge du déménagement programmé de l'hôpital Bichat à Saint-Ouen, un café politique s'est tenu le 28 février au « Tempo », 18 rue Brochant. Plus de cinquante personnes ont participé aux débats sur un thème qui était revenu au premier plan de l'actualité après les annonces chocs d'un candidat à la présidentielle : notre santé et le devenir de la prise en charge des soins par la Sécurité sociale.

Anne Gervais, médecin à l'hôpital Bichat, Philippe Batifoulier, économiste «atterré» et professeur à Paris XIII, et Alain Carré, médecin du travail, sont intervenus successivement avant de laisser la parole à la salle. Leurs constats sont convergents : la santé va mal. Elle souffre de plusieurs maux : une inégalité géographique et économique des citoyens devant les soins, un coût des médicaments prohibitif, une prise en charge insuffisante pour la majorité de la population et une organisation qui fait la part belle à la rentabilité au détriment des malades. Ceci alors que la santé est devenue une formidable source de profits pour les cliniques privées, les compagnies d'assurance - surtout depuis l'obligation faite à tous les salariés de souscrire une complémentaire santé - et l'industrie pharmaceutique.

BICHAT : UNE FERMETURE PROGRAMMÉE

Anne Gervais a ainsi souligné le fossé qui existe dans l'accès aux soins de ville entre les Ve et XVIIIe arrondissements par exemple (on pourrait parler aussi des « déserts médicaux» que sont devenus certains départements français). Elle a aussi justifié la fermeture de l'hôpital Bichat – devenu très vétuste – et a rappelé qu'il ne se déplace « que » de quelques kilomètres vers le nord. Elle a toutefois regretté la réduction du nombre de lits et suggéré que les locaux ainsi libérés dans le XVIIIe soient rénovés et affectés à une nouvelle offre de soins.

Philippe Batifouilier a rappelé la genèse du système de financement des soins en 1947 « A chacun selon ses moyens et à chacun selon ses besoins », et son dévoiement actuel, alors que la complémentaire santé est aux mains des grands groupes d'assurance qui en ont fait une machine à gagner de l'argent. Il suggère que l'Etat s'investisse davantage dans ce secteur en mettant en place une complémentaire santé «publique» gérée par la Sécurité sociale.

Alain Carré a dénoncé les effets négatifs de la loi travail récemment adoptée «sans débat» qui réduit la santé au travail à un service de conseil aux entreprises. Il trouve scandaleux le transfert au régime général des remboursements versés pour la prise en charge des maladies d'origine professionnelle (qui devraient être refacturés aux employeurs qui en sont à l'origine), cause d'une partie du déficit des comptes sociaux. Dans la salle, questions et témoignages ont enrichi un débat qui, s'il a dressé un état des lieux, n'a pas laissé suffisamment de place à la prospective et aux propositions concrètes.

IGOR MARAIS

PUBLICITÉ

L' agence BH Immobilier, implantée dans votre quartier depuis plus de 25 ans, se propose de vous rencontrer pour l'estimation de votre bien immobilier.

Forts de notre connaissance du marché dans le 9ème, 17ème et 18ème, nous vous assurons que votre bien sera estimé au juste prix en incluant tous les paramètres du marché.

L'évaluation de votre patrimoine requiert la plus grande attention et le plus grand soin et sera déterminante quant à la réussite de votre projet. Nous restons à votre entière disposition pour vous rencontrer.

QUALITÉ BH IMMOBILIER
qualitebhimmobilier@wanadoo.fr
71 avenue de Saint-Ouen 75017 Paris
01.42.29.30.30

Retrouvez nos annonces sur :
www.bh-immobilier.fr

CARTE PRFESSIONELLE CPI 7501 2016 000 013 752

Ne pas jeter sur la voie publique

IL EST POSSIBLE DE SAUVER LA **TRAVERSE BATIGNOLLES BICHAT**

CONTRAIREMENT À D'AUTRES ARRONDISSEMENTS, LA TRAVERSE DE NOTRE QUARTIER N'A PAS TROUVÉ SON PUBLIC. CHACUN PEUT S'EN RENDRE COMPTE EN VOYANT CIRCULER LE MINIBUS ÉLECTRIQUE SOUVENT QUASIMENT VIDE. UN CITOYEN DES EPINETTES A ÉCRIT À ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS, POUR, AU-DELÀ DU CONSTAT, PROPOSER DES SOLUTIONS. IL NOUS A AUTORISÉ À PUBLIER DES EXTRAITS DE SA LETTRE.

Mercredi 18 janvier 2017, la maire du XVIIe arrondissement a organisé une réunion publique de présentation du nouveau tracé de la Traverse Batignolles-Bichat, faisant suite à une phase de concertation locale ayant eu lieu à l'été 2016 [...].
Cette présentation comporte des points positifs :
– mise en place intégrale du système d'information en ligne en temps réel (système SIEL),
– report de l'origine / terminus à proximité immédiate de l'hôpital Bichat,
– simplification du parcours par un cheminement linéaire rue Legendre.
Toutefois, cette présentation présente des points que j'estime très négatifs :
– suppression de la desserte de Pont Cardinet et du secteur porte Pouchet / Frédéric Brunet, secteur pourtant classé en quartier « politiques de la ville – quartiers populaires » dont un des objectifs est de désenclaver les territoires,
– allongement de la fréquence de passage jusqu'à 30 minutes les dimanches, les jours fériés et en août.
Je m'insurge contre ces décisions. Un objectif de 35% d'économies est visé. Soit, le bilan économique de La Traverse n'est actuellement pas satisfaisant. Mais ce n'est pas en dégradant le service que l'on attire une clientèle. Ces dernières mesures auront pour effet d'amoindrir encore la fréquentation et donc de rapidement creuser le déficit d'exploitation. C'est la condamnation ferme de La Traverse.
[...] Je trouve paradoxal et défaitiste de vouloir réduire le service de La Traverse au moment où le XVIIe va accueillir 7500 nouveaux habitants, 12700 emplois et les 5000 visiteurs quotidiens du Tribunal de Paris, au moment où T3b, M14 et la ligne Transilien L qui met déjà La Défense à seulement 10 minutes de Pont Cardinet, vont apporter une augmentation des flux de voyageurs dans les secteurs potentiellement desservis par La Traverse. Ces flux nouveaux ne peuvent qu'avoir une incidence favorable sur la fréquentation de La Traverse, à condition qu'elle offre un service attractif.
[...] Je pense que les suggestions suivantes seraient à même d'améliorer la fréquentation de La Traverse :
• **Faciliter l'attente.** Puisque « Le public visé est principalement constitué des résidents du quartier, en particulier les personnes pour lesquelles une marche prolongée (ou la fréquentation du métro) peut s'avérer pénible (personnes âgées, personnes accompagnées de jeunes enfants, personnes handicapées...) », il faut faciliter l'attente, les intervalles de passages étant supérieurs à ceux des lignes de bus classiques. En plus du système SIEL, équiper les arrêts de postes de repos, tant que la configuration des lieux le permet. A défaut d'abribus, installer des bancs et/ou reposoirs « assis-debout » tels que ceux équipant les points d'arrêt SNCF. Ces bancs et reposoirs sont de bonne facture et très compacts.
• **S'affranchir de la stricte limitation d'un parcours de 8 km.** J'ai bien compris la justification de la longueur maximale pour la fréquence et la régularité. Mais si, manifestement, un allongement de parcours permet de rendre un meilleur service et de toucher plus de clients, il faut s'affranchir de cette limitation [...]
• **Elargir le cœur de cible du public visé.** Puisque le public visé n'est manifestement pas suffisant pour rendre viable le service de La Traverse, il faut élargir le cœur de cible au public mobile et actif grand utilisateur des services parisiens de transports collectifs. Elargir la zone de chalandise et desservir des stations du réseau ferré lourd en plus de Pont Cardinet telles que M14 et RER C qui, d'ailleurs, se rencontreront Porte de Clichy.
Vous avez récemment, Madame la maire, rappelé *« l'urgence d'agir face au réchauffement climatique »* et insisté sur *« la responsabilité et la part que doivent prendre les grandes mégapoles du monde dans ce chantier colossal qui engage l'humanité tout entière. »*
[...] Aussi, il m'apparaît pour le moins paradoxal que vous envisagiez l'évolution du système des Traverses en dégradant le service sur le seul critère budgétaire et à l'encontre des objectifs que vous affichez. Il me semble au contraire souhaitable de prendre des mesures tendant à améliorer la fréquentation et à rapprocher le taux de couverture du coût de fonctionnement par les dépenses voyageurs du standard d'environ 30 % en Ile de France.

NDLR. Nous sommes conscients que le déficit de La Traverse pèse depuis 2011 sur l'ensemble des contribuables et que ce déficit est intenable à terme. Il nous semble d'autant plus important de rénover cette ligne pour en augmenter la fréquentation.

Réduire la fréquence des passages du minibus La Traverse, c'est à coup sûr la condamner irrémédiablement. Pour relancer la fréquentation, et donc améliorer sa rentabilité, il faut, au contraire, se pencher sur sa praticité en termes de parcours et d'information du public.

DOSSIER

COMITÉS CONSULTATIFS DE QUARTIERS, BUDGETS PARTICIPATIFS, CONSEILS CITOYENS, LES INSTANCES DE CONCERTATION SE MULTIPLIENT. LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE – APPELLATION «MODERNE» DE LA DÉMOCRATIE LOCALE – ENTRE PETIT À PETIT DANS NOTRE QUOTIDIEN, PORTÉE PAR LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE. AVEC DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES MAIS AUSSI SON LOT DE DÉCEPTIONS ET DE FRUSTRATIONS. FEU DE PAILLE, POUDRE AUX YEUX, OU MOUVEMENT DE FOND ? DÉCLIC 17/18 A MENÉ L'ENQUÊTE.

Les citoyens s'expriment et font évoluer notre quartier. A gauche, une fresque qui va être réalisée au 11 villa Pierre Ginier (Budget participatif 2015). Ci-dessus, des bacs à plantes rue de la Jonquière (Budget participatif 2015). A droite, les bacs à plantes de la rue Capron (projet recalé aux BP, mais réalisé sur fonds de la mairie du XVIIIe), les pots de fleurs aux couleurs de Paris Olympique de la rue Pierre Ginier (à droite et en haut) et le réaménagement de la rue Saint-Jean (BP 2016), en bas.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LA NOUVELLE PLACE DU CITOYEN

Tous les candidats à l'élection présidentielle, ou presque et à des degrés divers, ont inscrit dans leur programme une participation accrue des citoyens à la vie publique. En ces temps de défiance envers les élus, proposer de redonner davantage de pouvoir au peuple serait-il un bon investissement électoral ? Ou sommes-nous en présence d'un mouvement de fond ? Ce qui est sûr, c'est que le concept de participation citoyenne est à la mode. D'autant plus qu'autour de nous, dans des pays européens limitrophes, les référendums d'initiative populaire ont acquis droit de cité. Pour le meilleur ou pour le pire...
Pour certains, mettre en œuvre un véritable idéal démocratique dépasse le vœu pieux. *« Les premières actions de démocratie locale ont été mises en place à Paris par l'équipe de Bertand Delanoë dans les années 2000,* revendique Annick Lepetit, députée du secteur. *Et je l'ai moi-même expérimentée en tant que présidente de Paris-Batignolles Aménagement. »* Geoffroy Boulard, maire adjoint dans le XVIIe, renchérit : « *J'ai commencé ma vie politique en militant près des citoyens dans la vie du quartier. Et je prends toujours plaisir à animer le comité de quartier La Fourche Guy Môquet. »* Avec la démocratie participative, quel que soit son âge ou sa place dans la société, tout citoyen est appelé à donner son avis et à peser sur les décisions qui le concernent. Un concept qui serait en passe d'être institutionnalisé par la classe politique.

UNE IDÉE QUI S'IMPOSE DANS L'OPINION

Les questions sont pourtant nombreuses. Est-ce une amélioration dans le fonctionnement de nos démocraties? La participation est elle un leurre? Est-ce une nouvelle manipulation des pouvoirs politiques ?

→→→

DOSSIER

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
LA NOUVELLE PLACE DU CITOYEN

Ou est-ce une réelle volonté pour que élus et citoyens décident ensemble de leur cadre de vie et de l'avenir de leur pays ?
Quoi qu'il en soit, la démocratie participative est de mieux en mieux connue. En témoigne le dernier «Baromètre de la concertation et de la décision publique», dont les résultats 2017 viennent d'être publiés. Créé en 2011 par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, Res Publica et Harris Interactive, il mesure l'appétence des Français pour ce nouveau concept. Les derniers chiffres indiquent que l'idée fait son chemin dans l'opinion. En effet *«plus de 7 Français sur 10 déclarent avoir déjà entendu parler de démocratie participative contre à peine 60 % en 2013. Pour la première fois depuis 2011, le nombre de Français qui voient bien ce qu'est la concertation (33 %) dépasse le nombre de ceux qui ne voient pas bien ce dont il s'agit (28 %). »* Ils sont aussi plus nombreux qu'auparavant à considérer que c'est une bonne chose (88 %) et que la concertation donne du pouvoir de décision aux citoyens. Pour beaucoup, elle améliore la transparence de l'action publique et rend les décisions plus efficaces. Les personnes interrogées sont également de plus en plus nombreuses à considérer qu'il n'y pas assez de démarches de participation. Elles souhaiteraient ainsi davandage de référendums. *« Dans ce contexte de défiance, relevons que 80 % des Français qui résident dans une commune ayant mis en place des démarches de concertation estiment qu'il s'agit d'un gage d'attention des élus qui leur inspire confiance »*, notent les responsables de l'étude. Ce bilan fait ressortir également des zones d'ombre. Ainsi, pour 68 % des personnes interrogées, *« la démocratie participative ou la concertation fait croire que l'on écoute les citoyens tout en décidant sans eux ».*
Ce dossier souhaite présenter un état des lieux sans complaisance. Ce nouvel engagement des citoyens va-t-il nous permettre de changer notre cadre de vie, de faire évoluer notre place dans la cité ? Et, au delà, la concertation va-t-elle bouleverser la façon d'agir même des associations qui animent les quartiers dont la nôtre ?

UNE FORMATION CRITIQUE ET PARTICIPATIVE DU CITOYEN

La participation des citoyens dans la vie publique n'est pas une nouveauté. *« Je me permets de rappeler que la démocratie, c'est le pouvoir du peuple »*, sourit Annick Lepetit, qui souligne avec malice le côté pléonasme de la notion de démocratie participative. Dans son ouvrage, «La République » le philosophe grec Platon fait état d'un programme d'éducation dont la finalité est la formation critique et participative du citoyen. Sans remonter aussi loin dans le temps, Annick Lepetit, date *«l'apparition de la véritable participation engagée des citoyens »* à

Une des réalisations votées en réunion plénière du CQ Clichy Grandes Carrières. Aurons-nous un jour les mêmes bacs sur la chaussée des rues Cavallotti et Héséggippe Moreau ? Ce qui justifierait, l'appellation Quartier Vert, dix ans après...

l'adoption de la loi instituant la liberté d'association en 1901. *« C'était l'embryon pour qu'un groupe puisse se constituer dans le but de favoriser ou contrer un ou des projets »*, rappelle-t-elle.
Le concept politique « moderne » de démocratie participative ou « délibérative » est apparu à la fin des années 1960, alors que les mouvements revendicatifs contestaient l'autorité, la main mise des politiques élus sur le quotidien des citoyens et plus généralement « l'omniscience des experts » et la professionnalisation de la vie publique. Y compris au niveau de la commune ou de l'arrondissement, les lois successives de décentralisation exigeant des élus locaux une montée en compétences liée à l'étendue accrue de leurs pouvoirs et donc de leurs responsabilités.
Aujourd'hui, les instances se sont multipliées : Conseils consultatifs de quartiers, Budgets participatifs, Conseils citoyens, auxquels s'ajoutent des initiatives comme « Madame le Maire, j'ai une idée » ou l'application «Dans ma rue ».

> *« La vitalité des associations et la forte participation au budget participatif démontrent que l'engagement citoyen est une valeur cardinale des Parisiens. »* Anne Hidalgo

Les conseils de quartier (CCQ) ont été créés par la loi du 27 février 2002. Il y en a 8 dans le XVIIe et 8 dans le XVIIIe, qui fonctionnent de façon diverse selon les mairies d'arrondissement. Denis Lagarde, membre de *dé*CLIC 17/18, animateur du CQ Clichy-Grandes Carrières, dans le XVIIIe, dresse un bilan mitigé de son action. *«Beaucoup de paroles et peu d'actions. »* Claus Vogt, également membre de *dé*CLIC 17/18, inscrit au CCQ La Fourche Guy Môquet, considère que ce sont plus des réunions d'information et d'échanges que de véritables organes de prises de décisions. *« Est ce normal que l'ordre du jour des réunions soit établi par l'élu référent ? »*, se demande-t-il.
Un participant confie que les budgets du CCQ sont parfois orientés par les élus vers des travaux de voierie, comme ce fut le cas au CCQ des Batignolles il y a quelques années. L'un des élus avait alors rejeté toutes les propositions pour que soit votée l'installation de dos d'âne dans plusieurs rues de l'arrondissement.
Tous les deux regrettent une certaine démotivation des participants, qui se confirme au fil du temps. Geoffroy Boulard, référent du CCQ La Fourche Guy Mocquet incrimine la durée du mandat « trop long » et souhaiterait que cette période soit ramenée de trois à deux ans.

Les travaux de réaménagement de la rue Saint-Jean, à deux pas de La Fourche, un projet de Budget participatif rapidement mis en œuvre. A quand l'élargissement des trottoirs sur la totalité de la rue La Condamine ?

De fait, leur exercice est régulièrement ramené à deux ans par la force du calendrier électoral. Crainte que les conseils prennent trop de pouvoir ou soient trop revendicatifs ?

CONCERTATION OU MANIPULATION ?

Il pense que *« les prérogatives des CCQ devraient être élargies à un enjeu de cohésion de l'ensemble des citoyens pour créer une dynamique qui favoriserait le vivre ensemble : fêtes de quartier, accueil des nouveaux habitants,etc. »* Loin du politique, donc... Pourtant, une des fonctions des CCQ est de faire la pédagogie de la vie publique.
N'y a-t-il pas contradiction entre le rôle des élus et leur fonction dans les instances participatives. *« Il ne faut pas opposer démocratie participative et représentative,* affirme Geoffroy Boulard. *La première est une instance essentiellement de concertation, les décisions appartenant aux élus. »* Tout est dit: le premier grief exprimé par les citoyens impliqués est leur absence de pouvoir de décision. Ce fut malheureusement le cas dans la concertation pour l'aménagement de la ZAC des Batignolles. Trois responsables de l'association *dé*CLIC 17/18 se sont inscrits dès le début avec beaucoup d'enthousiasme. Au fil des mois et des réunions, cet enthousiasme s'est largement émoussé pour faire place à de la colère, selon l'échelle de la sociologue Sherry R. Armstein *(voir notre encadré page 16).* Ils ont en effet vite ressenti une manipulation, à savoir distiller aux citoyens une information biaisée en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus. *«Nous avons largement eu,* confient-ils, *l'impression de ne pas être entendus, ou parfois pire, d'être écoutés avec condescendance. L'aménagement des anciens entrepôts de la SNCF, on nous l'avait présenté comme un projet du futur, innovant. Aussi avions-nous imaginé de penser autrement l'habitat en proposant dans chaque immeuble des espaces communautaires comme un atelier de bricolage ou de réparation de vélos, voire un pressing bibliothèque tenu par les occupants. Offrir aux habitants une plus grande convivialité. Créer du lien social, terme si cher aux politiques...Rien de tout cela n'a été retenu. »*
Les responsables, qui menaient en réalité les débats, ont préféré installer dans les rez-de-chaussée les traditionnels commerces, plus rentables aux yeux des investisseurs. *« Pour bon nombre des habitants, dont les membres de notre association,* concluent-ils, *ce fut un investissement en énergie, en temps, en travail pour comprendre des dossiers parfois très techniques. Aujourd'hui, le bilan est loin d'être brillant : déception,*

→→→

LES CCQ : PLUS DE DIX ANS DE TRAVAUX

DATE DE CRÉATION. Loi Vaillant de 2002. Ils sont obligatoires dans toutes les communes de plus de 80 000 habitants.

COMPOSITION. Elle varie selon les arrondissements. Les CCQ regroupent jusqu'à une centaine de participants. Un bureau est nommé, constitué de 20 à 45 membres dont 1/3 de membres choisis dans les associations ; 1/3 de citoyens volontaires tirés au sort ;
1/3 de personnalités qualifiées.
Un élu siège de droit dans chaque CCQ.

FONCTIONNEMENT. Par voie d'affiche, les habitants sont invités à s'inscrire et un tirage au sort départage les candidats qui siègent pour trois ans.

Les réunions pleinières des CCQ ont lieu trois à quatre fois par an. Elles sont ouvertes au public et traitent d'un thème choisi par l'équipe d'animation et annoncé à l'avance.
Le bureau se réunit plus souvent (en général une fois par mois) pour préparer les CCQ et suivre les affaires courantes.
L'élu occupe des fonctions variées qui dépendent de sa personnalité et des desiderata des membres du bureau.
La municipalité apporte souvent une aide administrative et une aide organisationnelle avec la mise à disposition d'un salarié du service de démocratie locale ou de la vie citoyenne de la mairie. Le CQ Clichy Grandes Carrières communique par des comptes Twitter et Facebook.

BUDGET. Les CCQ disposent d'un budget de fonctionnement (environ 3000 € pour le CQ Clichy Grandes Carrières) et d'un budget d'investissement (environ 8000 € pour le même CQ). Depuis l'apparition des budgets participatifs, de nombreux membres des CCQ se sentent freinés dans leurs projets d'investissement.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
LA NOUVELLE PLACE DU CITOYEN

frustration et l'impression d'avoir été bernés. »
Annick Lepetit défend le bilan de Paris-Batignolles Aménagement, dont elle a pris récemment la présidence, arguant de la complexité du projet : *«Les citoyens ne sont pas des experts. Il ne faut pas se leurrer. La démocratie participative se construit dans la durée et les élus eux-mêmes passent par une phase d'apprentissage qui demande du temps. Les règles du jeu doivent être claires et il ne faut pas faire croire aux citoyens qu'ils peuvent challenger les experts et avoir barre sur eux. »*

UNE ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE DANS LA PARTICIPATION

La création des **Budgets participatifs** par Anne Hidalgo quand elle a été élue maire de la Capitale, est pour Annick Lepetit *« une étape supplémentaire dans la participation. C'est un objectif pédagogique qui responsabilise chacun sur la conception du projet de A à Z et de son financement et fait comprendre la notion de temps. »* Pour Geoffroy Boulard, il ne faudrait pas que les budgets participatifs « *gênent l'action des conseils de quartier ».*
Si le succès est là – en 2015, il y a eu 188 projets lauréats pour 68 millions d'euros, 219 en 2016 pour 95 millions d'euros –, il faut faire attention là encore de ne pas décevoir et donc de lasser. En 2017, on constate une légère stagnation du nombre des propositions, due probablement à l'exclusion des projets de végétalisation *(voir ci-après)*. La nouveauté du concept a les défauts de sa jeunesse et, dans l'avenir, peut-être faudrait-il mieux cadrer les projets. Il y a en effet quelques projets farfelus. Dans le but de sensibliser les enfants des écoles à la citoyenneté, les élèves des écoles primaires sont invités à voter sur les projets qui les concernent. Résultat : de nombreux projets d'équipements d'école recueillent suffisamment de suffrages pour être mis en œuvre.
Des voix se sont élevées pour demander de réorienter les projets vers des sujets d'intérêt général et affecter d'autres budgets spécifiques à l'aménagement des intérieurs d'école. D'autant plus qu'ils peuvent être déposés contre l'avis des directeurs d'école - témoin un local pour les trottinettes situé à l'intérieur de l'école - et s'imposer à eux s'ils sont votés.
Pour 2017, certains projets qui entraînent pour les services de la Ville une trop forte augmentation des budgets de fonctionnement ont été exclus des propositions. La demande demeure pourtant très forte. Sont concernés :
• Les projets de murs végétalisés ou d'art urbain localisés sur des murs de propriétés privées ;
• Les projets de végétalisation sur l'espace public ;
• Les propositions concernant la Petite ceinture et tout autre territoire de projet déjà décidé par la Ville (ZAC...) ;
• Les projets de pistes cyclables ou de piétonisation non localisés ;
• Les projets liés à la sécurisation des établissements scolaires ;
• Les demandes d'intervention dans des locaux d'écoles privées.
En gagnant en précision, les Budgets participatifs sont en train de trouver leur rythme.
En 2014, ont été également créés les **Conseils citoyens**. Ils relèvent de la politique de la ville et sont installés dans les quartiers en difficultés. Trois siègent dans le XVIIIe arrondissement et un dans le XVIIe. Ils sont composés - les élus en sont absents - *« d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité, à partir des listes électorales, des fichiers des organismes HLM, du répertoire d'immeubles localisés (RIL) utilisé par l'Insee dans le cadre du recensement, etc. et aussi par un appel au volontariat»*, peut-on lire sur le site officiel des Conseils citoyens.
En pratique, ils se saisissent de problèmes liés à leur micro quartier tels leur logement – ils sont souvent locataires de Paris Habitat -, leur emploi et les sujets liés à l'éducation. *«Cette initiative de l'Etat fait doublon avec les CCQ, mais les périmètres sont différents. Ils sont en lien étroit avec les EDL (équipes de développement local) et ils ont un pouvoir d'interpellation de l'Etat sur les sujets qui les concernent »,* précise Annick Lepetit. Ce sont des structures indépendantes du pouvoir politique, qui ont pour objectif la participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs des quartiers, dans l'élaboration et la mise en œuvre de contrats avec la ville. Le conseil du XVIIe a par exemple souhaité former un groupe de travail sur l'emploi et l'insertion professionnelle dans leur quartier. Il est encore un peu tôt pour établir un bilan des résultats dans le secteur Epinettes Bessières.
« Mais la participation citoyenne, rappelle Annick Lepetit, *c'est aussi utiliser son droit de vote. Par son expression dans les urnes, le citoyen est acteur de la politique de sa commune, de son arrondissement, de sa circonscription et de son pays. La démocratie participative ne peut remplacer cette démocratie élective. Ce serait une grave erreur que de les mettre en concurrence. »* Geoffroy Boulard précise : *« Opposer ces deux notions est un faux-débat. Car les instances participatives ont un rôle essentiellement consultatif, les décisions sont prises par les élus en responsabilité. »*
Selon Annick Lepetit *« pour qu'une participation des citoyens soit positive, il est nécessaire d'établir des règles de fonctionnement. Car je pense que le concept n'est pas toujours bien compris. Il faut des deux côtés apprendre l'art du compromis. Il est également important de mettre* →→→

LES BUDGETS PARTICIPATIFS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES PARISIENS

DATE DE CRÉATION. 2015 sous leur forme actuelle.

FONCTIONNEMENT. Le Budget participatif de Paris permet aux Parisiens – sans condition d'âge ni de nationalité - de proposer des projets d'investissement pour leur ville, leur quartier, sur lesquels ils pourront ensuite voter. Il se décline en Budget participatif parisien (30 millions en 2016) et Budget participatif d'arrondissement (65 millions en 2016 pour les vingt arrondissements).
Les projets sont déposés par les citoyens sur le site internet. Ils sont détaillés et si possibles chiffrés. Un premier tri est fait et les projets « recevables » sont chiffrés par les services techniques de la Ville. En 2016, 3158 projets ont été déposés et 2246 projets ont été jugés recevables. 178 projets parisiens et 1 224 projets d'arrondissement ont été validés techniquement par les services de la Ville de Paris. 624 projets ont été soumis au vote (37 projets parisiens et 587 projets d'arrondissement), regroupant 1318 propositions. 11 projets parisiens et 208 projets d'arrondissement figurent parmi les lauréats.

BUDGET. La mairie de Paris réserve une enveloppe budgétaire correspondant à 5% de son budget d'investissement soit un demi-milliard d'euros pour la période 2014-2020. Pour le XVIIe, près de 3,8 millions d'euros y ont été affectés en 2016 et 2017, 6,8 millions pour le XVIIIe. Depuis 2016, une partie du Budget participatif est spécialement dédiée aux projets issus des quartiers populaires. A l'issue du vote 2016, 58 projets concernant spécifiquement les quartiers populaires ont été retenus, pour un montant de plus de 37 millions d'euros. En 2017, 100 millions d'euros sont à nouveau consacrés au Budget participatif dont 30 millions pour les projets issus des quartiers populaires.

DOSSIER

Une buvette dans les locaux de la Forge, ou quand la concertation tourne court...

Cela remonte à une douzaine d'années. Les travaux d'aménagement du parc Martin Luther King n'avaient pas commencé, des ateliers citoyens réfléchissaient à son aménagement.
***dé*CLIC 17/18, entre autres propositions, défend la nécessité d'une buvette dès l'ouverture annoncée du parc. Le bâtiment de l'ancienne forge, qui devait être conservé, apparaît prédestiné, juste en face de la future mare aux canards, orienté plein ouest. Les animateurs en prennent note.**
Le parc ouvre en 2007. Dix ans plus tard, toujours pas de buvette. Pourtant, dans de nombreux pays, on n'imagine pas un jardin public sans une buvette, à défaut de guinguette. Année après année, notre association revient à la charge : l'état du bâtiment est tel qu'il peut être aménagé à peu de frais, on peut imaginer qu'on ne vende que sodas et grenadine pour éviter l'acquisition d'une licence IV... Rien, toujours rien, circulez... Le bâtiment reste fermé au public. Des toilettes y sont ouvertes, si sordides qu'on doit les fermer. Il faut plusieurs années pour que des toilettes correctes soient aménagées.
De buvette, toujours pas !
En 2014, la deuxième tranche du parc au-delà de la voie de la petite ceinture est ouverte au public. Aménagée pour lier les deux parties du parc en franchissant la voie ferrée, une plate-forme de béton desservie par escaliers et ascenseurs laisse voir un vaste local, vide.
La Ville propose alors une « convention d'occupation du domaine public-concession de travaux pour l'aménagement et l'exploitation de deux établissements La Forge et Le Belvédère ».
Pour Le Belvédère, 440 m² dont 175 de terrasse pour une restauration de qualité, vue panoramique, accessible depuis la rue en dehors des heures d'ouverture du parc.
Pour La Forge, de plain-pied, 220 m² et une terrasse ouverte de 45 m², une restauration légère-vente à emporter. Comme on se retrouve... On n'a perdu que dix ans !
L'ennui, c'est que trois ans plus tard, Belvédère et Forge restent bruts de béton.
Dès avril 2014, la presse professionnelle émettait des réserves sur l'intérêt de cette offre. Vous avez dit gâchis ? Vous suggérez que l'appel à idées lancé douze ans plutôt était une fumisterie ?
***dé*CLIC 17/18 avait aussi lancé l'idée d'un point-lecture comme on en voit sur certaines plages avec fauteuils et transats : sans suite ! Et aussi d'un guignol : on nous a presque ri au nez. Vous avez dit...**

PUBLICITÉ
PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
LA NOUVELLE PLACE DU CITOYEN

en place la concertation en amont du projet. L'exemple du tramway parisien en est la preuve. Le premier tronçon n'a pas été pensé pour les cyclistes. Les décideurs ont donc créé des pistes cyclables là où il restait de la place, au grand dam des usagers. Pour la deuxième tranche, des séances de travail ont été organisées en amont auxquelles ont participé les associations de cyclistes et les ingénieurs de la voirie. Ainsi, les pistes cyclables ont été prévues avant les travaux et avec l'assentiment de tous. »

LES POSSIBILITÉS ACCRUES DU NUMÉRIQUE

Le développement du numérique est aussi un formidable outil de participation. En témoignent les Budgets participatifs qui s'appuient sur une plate-forme Internet. L'application *« Dans ma rue »* – qui permet de signaler en temps réel, en envoyant une photo par exemple, tout ce qui affecte l'environnement urbain – nécessite que l'on dispose d'un smartphone et d'une connexion internet. *«Madame la Maire, j'ai une idée »* est aussi une plate-forme collaborative abritée sur le site paris.fr. Mais Annick Lepetit insiste : *« Toute forme de participation via les nouvelles technologies ne pourra survivre que si l'humain n'est pas oublié. »*

La participation citoyenne est donc pour de nombreux élus et pour les citoyens éminemment pédagogique. Pour les habitants c'est un apprentissage à la vie publique qui nécessite la tolérance aux idées des autres. L'intérêt de l'un peut être différent de celui de l'autre, il faut savoir ce qui sera le plus profitable à la collectivité. C'est l'apprentissage de l'écoute sans a priori. C'est faire parler ceux qui ne maîtrisent pas la parole mais ont de bonnes idées ou reprendre gentiment le micro à un interlocuteur trop bavard. L'alchimie d'un groupe n'est pas forcément naturelle il est parfois indispensable de la construire. Il faut aussi être tenace, notre association le vérifie depuis vingt ans. Combien de courriels, de coups de téléphone, de rencontres avec les élus, combien d'années pour voir une demande exaucée. C'est aussi l'apprentissage de la patience car un projet ne se réalise pas en quelques jours. La communication entre les deux parties est indispensable. Apprendre à mener un projet de A à Z peut être une expérience unique, réjouissante, enrichissante et formidablement formatrice. Mais, pour cela, il faut qu'elle puisse se faire dans les meilleures conditions et surtout qu'elle aboutisse à du concret.

DANS L'ATTENTE D'UNE CLARIFICATION

Toutes ces instances créées parfois de fraîche date semblent comprises différemment par les élus et par les citoyens. Une clarification serait la bienvenue pour définir leurs champs d'action, ainsi que les prérogatives des uns et des autres. Cette mise au point éviterait bon nombre de découragements et de désillusions.

Les idées ne manquent pas pour que l'engagement des citoyens soit plus efficace et plus valorisant. Et l'outil numérique est encore insuffisamment utilisé. Créer des sous-groupes par thèmes pourrait faire gagner en efficacité.

Enfin, relais incontournable pour finaliser un projet, les équipes techniques de la ville doivent pouvoir être mises à contribution. Dans un esprit de co-construction et non d'affrontement. Et en toute transparence.

Chacun des élus affirme qu'il y a un enjeu d'éducation pour l'ensemble des citoyens. L'idée les a-t-elle effleurés que cette éducation pourrait également les concerner ? Sont-ils capables d'entendre d'autres opinions que les leurs et de partager leur espace décisionnel ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR CÉCILE URBAIN, AVEC PHILIPPE LIMOUSIN ET IGNACE MANCA

UN OUTIL POUR MESURER ET QUALIFIER LA PARTICIPATION

La sociologue américaine Sherry R. Armstein a établi en 1969 une échelle encore utilisée aujourd'hui. Cette grille, qui comporte huit niveaux, permet de qualifier la participation. Et de déterminer si les citoyens sont acteurs des décisions ou s'ils ne font que coopérer à un processus qui leur échappe. Une échelle utile pour analyser le plus objectivement possible les différentes instances de participation mises en place ces dernières années.

Contrôle citoyen : une communauté locale gère de manière autonome un équipement ou un quartier.	**POUVOIR EFFECTIF DES CITOYENS**
Délégation de pouvoir : le pouvoir central délègue à la communauté locale le pouvoir de décider un programme et de le réaliser.	
Partenariat : la prise de décision se fait au travers d'une négociation entre les pouvoirs publics et les citoyens.	
Conciliation : quelques habitants sont admis dans les organes de décision et peuvent avoir une influence sur la réalisation des projets.	**COOPÉRATION SYMBOLIQUE**
Consultation : des enquêtes ou des réunions publiques permettent aux habitants d'exprimer leur opinion sur les changements prévus.	
Information : les citoyens reçoivent une vraie information sur les projets en cours, mais ne peuvent donner leur avis.	**NON-PARTICIPATION**
Thérapie : traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitants, sans aborder les vrais enjeux.	
Manipulation : information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyens en leur donnant l'illusion qu'ils sont impliqués dans le processus.	

COZETTE SOUFFLE SA **PREMIÈRE BOUGIE**

IL Y A UN AN, COZETTE DÉVOILAIT SA FAÇADE SOBRE EN BOIS CLAIR ET SON INTÉRIEUR COSY. SITUÉ EN HAUT DE L'AVENUE DE SAINT-OUEN, UN PEU EN DEÇÀ DE LA RUE ETIENNE JODELLE, CE CAFÉ CHALEUREUX A SU TROUVER SON PUBLIC QUI EN APPRÉCIE LE CALME ET EN GOÛTE LA CONVIVIALITÉ.

Il suffit de franchir le seuil de Cozette pour se rendre compte que l'on n'entre pas dans le énième bistrot de quartier. Pas de tables alignées ni de bar clinquant, l'espace est vaste et spacieux, coupé du bruit de l'avenue par un double vitrage efficace. Des fauteuils et des canapés construisent des espaces d'intimité où des gens lisent, travaillent sur leur ordinateur ou font des jeux de société. *«Nous voulions proposer un espace alternatif à l'offre existante standardisée,* explique Nadia, cofondatrice de Cozette avec son amie Camille. *Notre fréquentation assidue des cafés nous laissait le plus souvent critiques. Selon nos critères, il y avait toujours quelque chose qui clochait. Nous avons alors eu l'idée de créer un espace qui nous ressemble. »*

La salle sur l'avenue avec le bar (ci-dessus et à droite). Les livres et BD peuvent être empruntés (ci-contre). En bas, l'espace pour enfants - ce n'est pas une garderie - et la salle du fond où certains clients s'installent pour travailler sur ordinateur.

DEUX FILLES ET UN PROJET AMBITIEUX

Rien ne destinait pourtant ce duo à se lancer dans cette aventure. Juste un enthousiasme à déplacer des montagnes. Leur bagage : quelques jobs d'été comme serveuses dans des cafés ou des restaurants. Et, pour l'une, une formation à la gestion destinée à acclimater cette professeure des écoles (passée quand même par deux ans en école de commerce au début de sa vie d'étudiante) aux fondamentaux de la comptabilité et de la gestion.

« Nous avons cherché un local dans l'est parisien entre les 18, 19 et vingtième arrondissements, continue Nadia. *Parmi tous les espaces que nous avons visités, ce local nous a tout de suite séduites. Malgré l'importance des travaux. »*

Il a en effet fallu plus de cinq mois de labeur effectué – à l'exception de l'électricité et de la plomberie confiées à des professionnels – par les deux filles et leurs copains pour transformer cette ancienne agence de voyages en un lieu de vie destiné à accueillir des publics divers. En privilégiant les matériaux récupérés et les meubles chinés. La grande pièce, qui donne sur l'avenue de Saint-Ouen, a été équipée d'un bar construit à l'aide de planches de palettes. La table ronde posée devant le bar appartenait à une voisine du dessus, une habitante de l'immeuble chagrinée à l'idée de jeter cette table qui avait appartenu à ses grands-parents. Tous les meubles ont une histoire. Témoin cette table carrée, qui provient de l'organisation de la COP 21…

INTIMITÉ ET CONVIVIALITÉ

Deux espaces ont été aménagés sur l'arrière. Le premier, consacré aux enfants, propose des jeux et dispose d'un tableau noir et de craies. L'autre, peint d'un joli bleu très reposant est conçu comme un espace d'échanges et de travail dans lequel nombre de consommateurs profitent du wifi gratuit. Dans un angle, des ouvrages et des bandes dessinées que l'on peut emprunter. Au mur, une étagère avec des livres en accès libre, *« à prendre et à déposer »* pour faire vivre le fonds.

Pas d'alcool chez Cozette. *« Ce n'est pas un posture,* explique Nadia. *C'est seulement que tous les bars alentour proposent des boissons alcoolisées. Nous avons bâti une carte avec des jus de fruits à base de fruits frais, des thés en vrac et des cafés. Nous proposons aussi de la petite restauration préparée sur place à base de tartines, de soupes et de salades, le tout avec des produits achetés dans les magasins du quartier. Notre plus grand succès est une croustine avocat, tomates séchées, cantal. Elle est conçue comme un panini, avec un pain au blé complet et céréales, passé à la vapeur aéré à l'intérieur et croustillant à l'extérieur. »*

Cozette ouvre tous les jours de 9h30 à 20 heures (10h30 à 20 heures le samedi). Le café est fermé le dimanche mais il peut être privatisé pour des brunchs ou d'autres événements.

Après un an de fonctionnement, les deux fondatrices sont satisfaites du succès rencontré mais elles gardent la tête froide car la réussite d'un tel projet se construit sur la durée. Les plus anciens du quartier se réjouissent de cette création. Ils se souviennent avec émotion qu'à cet endroit se trouvait il y a longtemps le café-dancing Papillon, un bal musette fermé en 1942 *(voir declic17/18.org.avenue-de-saint-ouen)*.

IGOR MARAIS

Pourquoi « Cozette » ?

« Nous voulions créer un endroit cosy pour faire la causette. Un endroit qui privilégie la détente et qui propose des ateliers. Nous avons organisé des séances de lecture de contes pour enfants, une initiation à la musique, des cours de yoga, une initiation à la thérapie manuelle, tous pilotés par des intervenants. Nous proposons également chaque mois à un artiste différent d'exposer – et de vendre – des œuvres que nous accrochons au mur. Nous souhaitons proposer des activités à même de toucher tous les publics sans distinction d'âge ni d'origine. »

FRANÇOIS TRUFFAUT, UNE JEUNESSE AUTOUR DE LA PLACE DE CLICHY

FRANÇOIS TRUFFAUT A PARCOURU LES RUES DU QUARTIER EN CULOTTES COURTES PUIS Y A PASSÉ SA PÉRIODE DE JEUNE HOMME., IL S'Y EST MIS EN SCÈNE, INCARNÉ PAR SON AVATAR ANTOINE DOINEL.

Antoine Doinel, dans « Antoine et Colette », à la fenêtre du deuxième étage, à l'hôtel Florida, place de Clichy au coin de la rue Forest et du boulevard de Clichy (au fond, les locaux démolis vers 2003 du Mont de Piété où, dans « Les 400 coups », il tentait de vendre la machine à écrire volée de son père). A droite, le même immeuble aujourd'hui.

Parler de Truffaut dans notre quartier, c'est évoquer Antoine Doinel, la créature, le double du jeune François, comme lui enfant d'une « fille-mère », c'est ce qu'on disait dans ces années-là, et d'un beau-père, mal aimants. *« Truffaut a en commun avec Doinel des relations difficiles avec sa mère, une scolarité chaotique et un tempérament fugueur. »*

Antoine Doinel apparaît en 1959 dans *«Les 400 Coups»*, premier long métrage de Truffaut. Lui aussi hante le quartier Saint-Georges, planque son cartable place Gustave Toudouze pour aller au cinéma ou à la fête foraine de Rochechouart. Antoine, qui sèche l'école, surprend sa mère accolée à la rambarde du métro Place de Clichy avec un de ses amants. Echange de regards : les deux sont en tort, on ne dira rien. Les jours fastes, la famille Doinel passe la soirée au Gaumont Palace, à l'emplacement de l'actuel bâtiment qui abrite le Castorama.

Des jours entiers, Antoine s'installe chez son ami René, double de Robert Lachenay, son ami et complice. Pour le cinéma, on est passé de la rue de Douai à la Villa Frochot, à deux pas de la place Pigalle, mais si romantique depuis Victor Hugo et les Renoir, où dans *« Touchez pas au grisbi »*, Gabin-Max le Menteur se planque chez son ami Pierrot, tenancier d'un clandé, pour échapper à la menace d'Angelo (Lino Ventura qui, en 1953, jouait les méchants). C'est pas du Truffaut, mais du Jacques Becker.

Peu avant sa mort, Truffaut écrit à Robert Lachenay : *«Les seuls souvenirs tracés et vivaces qui défilent sans cesse devant nous, comme un film monté en boucle, ce sont ceux qui vont de Barbès à Clichy, des Abbesses à Notre-Dame de Lorette et du cinéma Delta au Champollion.»*

DU COMMISSARIAT À LA MAISON DE CORRECTION

Ca finira mal pour Antoine Doinel, au commissariat de la rue Ballu, puis en maison de correction. En 1948, le père adoptif de Truffaut l'avait fait emprisonner au Centre d'Observation des Mineurs délinquants après l'avoir conduit à ce même commissariat de la rue Ballu.

Antoine Doinel apparaît encore, quatre ans plus tard, dans un moyen métrage *«Antoine et Colette »*, en 1962. Il a quitté ses parents, travaille chez Philips et loge à l'hôtel Florida, face au Gaumont Palace, place de Clichy.

Aux concerts des Jeunesses Musicales de France, il rencontre Colette (Marie-France Pisier). Coup de foudre, au moins du côté d'Antoine, assez maladroit pour devenir l'ami de Colette : pour l'amour c'est râpé. Pourtant il va quitter l'hôtel Florida, tous ses biens dans une valise, pour s'installer rue de Lécluse, en face de l'appartement des parents de Colette qui le prennent en amitié. Avec Colette, ils vont arpenter le boulevard des Batignolles vers la salle Pleyel et les concerts des JMF. Toujours amis, seulement amis. Doinel aime les jeunes filles qui ont des parents accueillants.

> François Truffaut :
> *« Antoine Doinel est devenu la synthèse de deux personnes réelles, Jean-Pierre Léaud et moi. »*

Pour de vrai, Truffaut avait rencontré Liliane Litvin qui habitait 24 rue Dulong. Il s'installa en face, dans un hôtel aujourd'hui démoli : *« Normalement, je ne devrais pas être très amoureux. Chaque fois que je discute sérieusement avec elle, elle se marre. N'empêche que j'attends des heures devant sa porte et que je me les gèle à mort. »*

Tentative de suicide : Liliane le ranime.

UNE JEUNESSE ENTRE ÉCOLE BUISSONNIÈRE ET CINÉMAS

Né en 1932, le jeune François habite d'abord chez ses grands parents Montferrand, 2 rue Henri Monnier, puis 33 rue de Navarin où une plaque a été apposée. En face, au 22, habitait alors Charles Aznavour, le pianiste sur qui on tirera. François Truffaut fréquente la maternelle rue Clauzel et 5 rue Milton, la communale au 35 rue Milton (en face du 38, s'est installée la revue de cinéma « Positif »). Il vit chez ses parents rue de Clignancourt puis rue Saint-Georges. Comme il a été viré de la communale, ses parents l'inscrivent à l'école commerciale rue Condorcet plutôt qu'au collège Rollin (aujourd'hui Jacques Decour). Comme Antoine Doinel, François dort sur un lit de camp dans l'entrée.

On dit que tout jeune, il fréquente une maison accueillante, forcément clandestine et sans doute protégée, 9 rue Navarin, une très belle maison néo-gothique, qui avait été le siège de la LVF pendant l'occupation. Adepte forcené de l'école buissonnière, il pille les troncs des églises, fréquente les salles de cinéma de Clichy-Rochechouart avec Robert Lachenay, qui habite rue de Douai un très vaste appartement, chez ses parents, des bourgeois décavés.

On compte alors sur le boulevard une vingtaine de salles : Clichy-Artistic, Trianon, Gaîté-Rochechouart, Palais Rochechouart, Roxy, Pigalle, Gaumont Palace bien sûr ou l'Artistic-Douai (à l'emplacement de la Poste). La vie c'était l'écran… et on piquait les photos de film. Très jeune, Truffaut a vu la moitié des films tournés pendant l'Occupation.

Ce mauvais élève est déjà un grand lecteur. Il achète les livres des romanciers du XIXe siècle, chez les bouquinistes, rue Mansart et rue des Martyrs, en face du cirque Medrano. En 1950, Truffaut rencontre Jean Genet au Terrass Hôtel, rue Joseph de Maistre, qui lui fait lire les Série Noire. Ils font de longues promenades boulevard de Clichy.

POURQUOI LES FEMMES SONT-ELLES MAGIQUES ?

A nouveau Antoine Doinel, toujours incarné par Jean-Pierre Léaud, en 1968 dans *«Baisers volés».* Viré de l'armée où il s'était engagé par chagrin d'amour (comme Truffaut), Antoine devient détective privé, agence Dubly, rue Saint Lazare. Formé par un vétéran (Harry Max), il mène des filatures, avenue Trudaine, traque l'adultère sans passion dans un hôtel de la rue Caulaincourt, croise Colette avec mari et enfant. Il apprend le décès de sa mère par un de ses anciens amants qui le conduit sur sa tombe au cimetière Montmartre : *« J'ai lutté pour obtenir une place : ta mère aimait tellement le quartier. »* Truffaut y sera enterré le 24 octobre 1984, 21ème division. Avec Fabienne Tabard (Delphine Seyrig), épouse d'un marchand de chaussures qui voit en Adolf Hitler un petit peintre paysagiste non dénué de talent, Antoine découvre pourquoi les femmes sont magiques, remarque qui reviendra dans tous les films de Truffaut (et Delphine Seyrig était magique). Rencontre fugace dans un hôtel en bas des jardins du Sacré Cœur (filmé à l'Avenir Hôtel, 39 boulevard Rochechouart).

Dans les deux derniers avatars d'Antoine Doinel, *« Domicile Conjugal »* (1970), *« L'amour en fuite »* (1978), des personnages du cycle réapparaissent : ainsi Colette, devenue avocate et rencontrée dans un wagon-lit. Mais notre quartier n'apparaît plus.

PHILIPPE LIMOUSIN

Homonymie
LA RUE TRUFFAUT ? RIEN À VOIR AVEC FRANÇOIS !

On pourrait se demander si la rue Truffaut, située à deux pas des lieux hantés par le cinéaste durant son enfance et son adolescence, doit son nom à la fréquentation de ce quartier des Batignolles par le jeune François. Il n'en est rien. Même s'il y eut un temps, dans le bas de la rue près de la rue Cardinet, un restaurant appelé malicieusement «Les 400 coups» (il est aujourd'hui remplacé par un établissement qui sert de la cuisine italienne appelé Cineccitta mais la filiation avec le cinéma de Truffaut est plus lointaine…).

En fait, cette rue a été ouverte en 1845 entre la rue des Moines et la rue Cardinet sur les terrains de la commune des Batignolles-Monceau dont elle abritera la mairie jusqu'en 1860, date de son rattachement et son intégration au territoire de la ville de Paris. Elle doit son nom à un propriétaire local.

On sait également qu'Emile Zola, qui a beaucoup fréquenté notre quartier, y a même habité. De 1868 à 1869, il logeait dans un pavillon situé au n°23 et il y aurait écrit « Madeleine Férat».

PUBLICITÉ

NOTRE SITE

www.declic1718.org

le site de notre association

LE SITE DECLIC1718.ORG

- **Pour accéder au site** de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

La page d'accueil s'ouvre

Sur cette page d'accueil, on trouve :
Tout en haut de la page, à droite : un encart avec une loupe. Tapez le mot clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

Puis, en haut, de gauche à droite : les brèves, au centre un carrousel d'images défilant correspondant au quartier, à droite une image du journal
- en cliquant sur cette image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

Enfin en bas de cette page d'accueil, à gauche, vous trouvez :
- un cadre : **ADHERER** quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris - en joignant un chèque
- un cadre **NOUS CONTACTER**, en cliquant dessus, vous pouvez nous joindre par mail. Nous vous répondrons
- un cadre **NOUS SUIVRE,** par les réseaux sociaux

En bas de la page, à droite :
- un **AGENDA** qui informe des rendez-vous intéressants dans le quartier
- **4 pavés en image**, qui renvoient aux articles contenus dans le site

Et maintenant, comment naviguer dans le site ?
Sur le haut de la page d'accueil, vous trouvez, sur toute la largeur de l'image un bandeau rouge où sont inscrites les rubriques suivantes en blanc :
ACCUEIL - NOUS CONNAITRE - NOS DOSSIERS - NOS QUARTIERS - LES ACTIONS DE DECLIC - NOTRE PATRIMOINE - ENVOYER

Cliquez sur l'une des rubriques, apparaît alors une table d'articles à gauche de l'écran se référant à cette rubrique
Cliquez sur le titre de l'un des articles de cette table, apparaissent alors des images et des articles développés ou « en cours de développement ».
Cliquez sur les icônes de téléchargements pour avoir accès à des documents anciens ou à des dossiers complets.

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE BULLETIN – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**